PROVINCE DE QUÉBEC

41^E LÉGISLATURE

 1^{RE} SESSION

QUÉBEC, LE 12 JUIN 2015

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Qu'ebec, le~12~juin~2015

Aujourd'hui, à neuf heures cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

n° 42 Loi regroupant la Commission de l'équité salariale, la Commission des normes du travail et la Commission de la santé et de la sécurité du travail et instituant le Tribunal administratif du travail

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.